Les Francs Bourgeois - La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes

Objet : Etudes du soir - **1ère période : du 14 Septembre 2020 au 12 Février 2021**
2ème période : du 1er Mars au 6 juin 2021

Chers parents,

Les études du soir accueillent quatre soirs par semaine, les élèves du lycée afin qu'ils puissent s'avancer dans leur travail personnel.

L'objectif principal des études est d'aider chaque élève à mieux s'organiser et à travailler seul, afin de faciliter son autonomie et favoriser sa réussite. C'est toute l'organisation des études qui est orientée vers cet objectif.

Equilibre entre travail à l'étude et travail à la maison

Il est parfois difficile pour des lycéens, qui commencent leur journée à 8h00 du matin, de se remettre au travail après une longue journée de cours ; sans compter le temps de transport et la fatigue accumulée tout au long de la semaine.

Les études ne peuvent pas à elles seules résoudre les problèmes de manque de travail et répondre en totalité aux besoins rencontrés par les élèves dans leur scolarité. La présence des parents pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire est indispensable à son équilibre et favorise le plus souvent sa motivation et son intérêt pour les différents apprentissages.

Nous savons néanmoins, que de nombreux enfants n'ouvrent pas toujours leurs livres et leurs cahiers une fois rentrés chez eux et que les parents n'ont pas toujours le temps de les accompagner dans leurs devoirs.

Même si les études ne peuvent remplacer un travail personnel régulier à la maison, elles donnent aux parents l'assurance d'un cadre studieux dans lequel l'enfant peut trouver une aide compétente. Par ailleurs, les études du soir sont soumises aux mêmes règles que les cours quant à l'assiduité et au sérieux du travail fourni.

Organisation et déroulement

Chaque groupe d'étude est constitué d'une quinzaine d'élèves. Ce groupe est encadré par un professeur ou un éducateur qui consacre ce temps d'étude exclusivement aux élèves en les aidant, en contrôlant ponctuellement les agendas, en vérifiant qu'ils ne perdent pas leur temps.

Il est important de faire acquérir à chaque enfant des méthodes pour son travail personnel et de l'aider dans son organisation matérielle.

- Tenue et emploi de l'agenda, utilisation d'Ecole Directe, planification du travail, compréhension d'un énoncé, utilisation d'un livre, apprentissage d'une leçon, exécution d'un exercice...

Le professeur ou l'éducateur intervient à différents moments de l'étude.

L'élève prépare son travail.	- L'éducateur peut vérifier le travail choisi et aider l'élève dans son choix.
L'élève travaille.	- L'éducateur peut vérifier le cahier de textes. - Il peut agir sur les méthodes.
L'élève a terminé son travail.	- L'éducateur peut vérifier le travail réalisé, faire le point avec lui sur ses méthodes de travail ...

Les élèves peuvent accéder librement à un poste informatique et pour effectuer des recherches et consulter Ecole Directe.

Pour les élèves de Seconde, l'orientation est évoquée durant les heures d'étude par le biais de rencontres avec des élèves de Première et de Terminale issus de différentes filières.

Pour les élèves de Première et de Terminale, l'accueil de groupes de TPE (mise à disposition d'une salle informatique, préparation de l'oral…) et une aide à la compréhension des admissions post-bac sont proposés.

Le C.D.I. : lieu de recherche et d'apprentissage

Les élèves peuvent se rendre au C.D.I. pendant l'heure d'étude pour y effectuer une recherche.

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser et profiter de la richesse des documents qui se trouvent au centre documentaire.

Fichier d'accompagnement : suivi de l'élève au quotidien

Un document partagé de suivi des études du soir est renseigné régulièrement par les personnes qui encadrent les groupes. Ce document permet de mieux connaître l'élève dans ses méthodes et de le faire progresser au quotidien : organisation matérielle, autonomie, méthode….

Les responsables et les professeurs principaux peuvent utiliser cet élément de suivi au cours des entretiens avec les parents, mais également au moment du conseil de classe.

ETUDES DU SOIR - ACCOMPAGNEMENT

NOM	Prénom	Classe	NA	PA	A	D

NA : non atteint / **PA** : partiellement atteint / **A** : atteint / **D** : dépassé

Organisation matérielle	**L'élève**				
	Vient avec le matériel nécessaire pour faire ses devoirs (livres, cahiers, autres…) ?				
	Utilise la feuille de programmation des activités ?				
Autonomie	**L'élève**				
	Est autonome et peut travailler seul avec méthode ?				
Organisation	**L'élève**				
	Prend correctement ses cours ?				
	Capacité à prendre des notes ?				
	Sait s'organiser et hiérarchiser son travail ?				
	Regarde en priorité le travail à faire pour le lendemain puis les jours suivants ?				
	Est capable d'organiser son travail en fonction de la durée de l'étude ?				
	Est capable d'évaluer le temps qu'il consacre à une tâche ?				
Méthode	**L'élève**				
	Est rapide dans son travail ?				
	A une bonne connaissance de ses cours ?				
	A des difficultés à apprendre ses cours ?				
	Refait les exercices pour s'entraîner ?				
	Comprend facilement un énoncé, une consigne ?				
	Relit la leçon avant de faire un exercice ?				
	Utilise des fiches pour apprendre et réviser ?				
Demandes / Attentes	**L'élève demande**				
	A travailler avec un camarade ?				
	A consulter le cahier de texte ?				
	A utiliser un dictionnaire ou un manuel ?				
	A aller au CDI pour une recherche ?				
	A réciter une leçon ?				
	De l'aide quand il rencontre une difficulté ?				
Comportement	Respect de la salle et du matériel				
	Comportement (bavardages…)				

BILAN PERIODE

Appréciations et commentaires	Apprentissage / Style cognitif	
	A besoin de recopier sa leçon pour apprendre ?	
	Se représente son cours sous forme d'images afin de le mémoriser ?	
	Besoin de parler et d'entendre pour mémoriser ?	
	A besoin de se déplacer pour mémoriser ?	

Accompagnement méthodologique :

Un groupe est créé cette année pour un accompagnement spécifique en méthodologie. Les élèves désignés par les responsables de niveau en lien avec les professeurs principaux pourront rejoindre ce groupe pour une durée limitée en fonction des besoins repérés.

Un éducateur assurera le suivi des élèves de ce groupe sous la conduite des différents responsables pédagogiques.

Outils numériques :

Des tablettes seront à la disposition des élèves afin qu'ils puissent consulter les plateformes partagées avec les professeurs (Ecole Directe, Pearltrees). Ces outils permettront également aux élèves d'effectuer des recherches.

Toujours plus d'autonomie et de réussite

Si de nombreux moyens sont mis à la disposition des élèves, c'est à eux de prendre conscience du travail à accomplir pour mener à bien leurs projets et c'est à nous de les accompagner vers toujours plus d'autonomie et de réussite.

Ph. Doucet

Directeur de la Vie Scolaire

Les horaires sont les suivants : 15h35 - 16h30 / 16h30 - 17h25 / 17h25 - 18h20.

Le tarif proposé aux familles est de 4 € de l'heure. Pour maintenir ce moindre coût, chacun comprendra qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence, de résiliation ou d'éviction.

NE PAS JOINDRE DE CHEQUE : Les éléments de facturation seront envoyés en comptabilité aux dates suivantes : 18/10 – 20/12 – 7/02 – 3/04 – 6/06 (fin de la deuxième période).

Inscription : L'année est divisée en deux grandes périodes.

- **1ère période : du 14 septembre 2019 au 12 février 2021**
- **2ème période : du 1er mars au 6 juin 2021**

Afin de simplifier les réinscriptions pour la deuxième période et permettre à votre enfant de continuer à participer aux études du soir, nous vous proposerons de reconduire les inscriptions de la seconde période à l'identique.

Il vous sera possible de signaler d'éventuels changements au plus tard le **vendredi 31 janvier 2020.** Un document sera distribué à votre enfant afin de vous rappeler cette échéance.

La gestion des études (inscriptions, contrôle des absences) est assurée par **M. Visino.**

Coordination pédagogique : **M. Léonard** (Directeur adjoint) et les responsables de niveau.

Important :

Toute absence doit être signalée, le jour même, à **M. Visino.**

Un élève est toujours autorisé à venir en étude plus tôt que prévu. Il ne peut être autorisé à quitter plus tôt, sauf *demande écrite* des parents sur le vade-mecum ou par mail.

j.visino@fblasalle.fr